



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85772>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **25-85772**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune des Allues

Correspondant : MONIN Thierry, Maire

Adresse : Mairie, 124 Rue de la Resse, 73550 Méribel les Allues

Coordonnées :

Téléphone : 0479089820

Courriel : services.techniques@mairiedesallues.fr

Adresse internet : <http://mairiedesallues.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://mairiedesallues.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations d'abattage manuel et de débardage de bois pour la gestion des chablis post tempête

Lieu d'exécution : Commune des Allues, 73550 LES ALLUES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Autofinancement Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Les prix sont actualisables

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/08/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-FCS-0023

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://mairiedesallues.fr> Lot 01 - Prestations d'abattage manuel pour la gestion des chablis post tempête Lot 02 - Prestations de débardage de bois pour la gestion des chablis post tempête Modalités d'ouverture des offres : Date: 18 août 2025 Lieu : LES ALLUES Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. (ce délai de recours n'est pas ouvert aux candidats s'ils ont eu la possibilité de faire un recours précontractuel)- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie des Allues

Adresse : 124 rue de la Resse, 73550 LES ALLUES

Coordonnées :

Téléphone : 0479086104

Courriel : commande.publique@mairiedesallues.fr

Adresse internet : <http://mairiedesallues.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Prestations d'abattage manuel pour la gestion des chablis post tempête Prestations d'abattage manuel pour la gestion des chablis post tempête
- **Lot(s) 02** - Prestations de débardage de bois pour la gestion des chablis post tempête Prestations de débardage de bois pour la gestion des chablis post tempête

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025